

ABATTONS LE CAPITALISME PAS LES ANIMAUX !

Nous, militant·es du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), sommes présent·es à la manifestation dans le cadre de la journée internationale des droits des animaux.

Le NPA est un parti politique créé en 2009 agissant pour la transformation révolutionnaire de la société. Nous militons pour une société débarrassée de l'exploitation capitaliste et des oppressions. Nous visons à rassembler toutes les forces qui veulent sortir de l'ère du profit et ouvrir la voie à une société démocratique, égalitaire, féministe et écologiste.

Dans cette perspective de justice et d'égalité, la commission Cause animale du NPA cherche à inclure les animaux non-humains dans notre projet de société et c'est pour cela que nous sommes dans la rue aujourd'hui.

DES DROITS POUR LES AUTRES ANIMAUX

Nous militons en faveur des autres animaux ici et maintenant, pour obtenir des avancées qui améliorent leurs conditions de vie et d'existence et affaiblissent leur oppression.

Nous manifestons pour que les autres animaux disposent de droits spécifiques répondant à leurs intérêts et besoins propres : le droit de vivre dans un environnement correspondant à leurs besoins, de bénéficier d'une nourriture de qualité respectant leur régime alimentaire, d'être soignés, de ne pas appartenir à quelqu'un·e, de ne pas être tués, vendus, détenus, utilisés comme ressource ou divertissement.

La reconnaissance des autres animaux comme sujets de droit (déclaration de Toulon de 2019) est porteuse d'un changement radical de société et des relations que nous avons avec eux. Cette lutte conduit à attaquer l'origine économique de l'appropriation des autres animaux, ses justifications idéologiques et à affronter l'État qui l'organise.

Le droit actuel est en effet contradictoire. Il reconnaît aux autres animaux leur qualité d'êtres sensibles, mais les soumet au régime des biens et de la propriété privée. Il punit les sévices, actes de cruauté et atteintes sexuelles, mais seulement quand ces traitements sont pratiqués « *hors du cadre des activités légales* » que sont, par exemple, l'élevage, la chasse ou la pêche.

LUTTER CONTRE L'APPROPRIATION

Pour nous, cette contradiction est indispensable au système capitaliste pour maintenir les autres animaux à l'état de moyen de production et de marchandises pour les profits de la classe dirigeante. L'État législateur n'agit pas de manière neutre : il protège les profits de l'industrie agro-alimentaire et façonne le droit pour légitimer l'infériorisation des autres animaux.

La lutte pour les droits des animaux est inséparable d'autres revendications mettant en cause l'appropriation d'autres animaux et le pouvoir de l'État et instaurant de nouveaux rapports sans violence entre tous les animaux, humain·es ou pas :

- l'arrêt des subventions publiques aux élevages industriels et à la pêche industrielle ;
- la fermeture des abattoirs ;
- la mise en place de sanctuaires pour les animaux des élevages industriels ;
- l'annulation des dettes des éleveur·euses en cas de conversion au végétal, avec continuité des salaires ;
- l'interdiction de la chasse et de l'utilisation des animaux à des fins de divertissement (cirque, zoo, aquarium, etc.).

Le 9 décembre 2023

